

ATTESTATION D'ASSURANCE
Responsabilité civile

Nous soussignée,

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD
14 boulevard Marie et Alexandre OYON
72030 LE MANS Cedex 9

Attestons que :

LA FEDERATION FRANÇAISE DE SPORT BOULES

Sis :

63 RUE ANATOLE FRANCE
69100 VILLEURBANNE

a souscrit, tant pour son propre compte que pour le compte de ses structures déconcentrées, des clubs qui lui sont affiliés ainsi que pour le compte de ses licenciés, un contrat d'assurance portant le numéro **127 103 269**.

Ce contrat garantit, dans les conditions et termes des textes qui le compose la responsabilité civile des assurés en raison de dommages causés aux tiers du fait ou à l'occasion des activités assurées conformément aux articles L321-1 et D321-1 du Code du Sport.

La présente attestation est valable pour la période **du 01/10/2024 au 30/09/2025** et ne peut engager **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D.** en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à LYON, le 28/10/2024

MMA IARD SA
RCS LE MANS 440 048 882
Siège Social :
160 rue Henri Champion
72030 LE MANS CEDEX 9

E. Héron

TABLEAUX DES GARANTIES

Les montants ci-dessous, pour l'ensemble des garanties, ne sont pas indexés.

RESPONSABILITE CIVILE / DEFENSE PENALE ET RECOURS

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE	MONTANT DES FRANCHISES PAR SINISTRE
<u>RESPONSABILITE CIVILE AVANT LIVRAISON</u>		
Tous dommages confondus	8 000 000 EUR (1)	
Dont :		
• Dommages corporels et immatériels consécutifs	8 000 000 EUR (2)	NEANT
- limités en cas de faute inexcusable à	3 500 000 EUR (1)	NEANT
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000 EUR	200 EUR
• Dommages matériels en raison des vols		
- Suite à vol des préposés	30 000 EUR	200 EUR
- Suite à RC dépositaire (vestiaires)	5 000 EUR	200 EUR
• Dommages matériels subis par les biens meubles ou immeubles confiés, loués ou empruntés		
- Biens meubles	150 000 EUR	400 EUR
- Biens immeubles	1 500 000 EUR	400 EUR
• Atteintes à l'environnement accidentelles	1 000 000 EUR(1)	400 EUR
Responsabilité de l'état et dommages causés au personnel		
- Dommages corporels.....	8 000 000 EUR	NEANT
- Dommages matériels.....	1 000 000 EUR	NEANT
- Dommages causés au matériel.....	1 000 000 EUR	NEANT
Dommages immatériels non consécutifs	150 000 EUR	1 500 EUR
<u>RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON / RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE</u>		
Tous dommages confondus	2 000 000 EUR (1)	
Dont :		
• Dommages matériels et immatériels confondus	2 000 000 EUR (1)	400 EUR
• Dommages immatériels non consécutifs	150 000 EUR (1)	1 500 EUR
<u>ASSURANCE RECOURS ET DEFENSE PENALE SUITE A ACCIDENT</u>	30 500 EUR	NEANT

MMA IARD Assurances Mutuelles : Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126

MMA IARD : Société anonyme au capital de 537 052 368 euros entièrement versé -RCS Le Mans 440 048 882

Sièges sociaux : 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9

Entreprises régies par le code des assurances. - IDU REP Eco circulaire FR231780_03XLOT

